



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 18 mars 2022

Service communication

Pauline Martineau / tél. 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

Enquête téléphonique sur les pratiques de compostage

Lundi 21 mars, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, le Syndicat mixte à la carte et la Communauté de Val de Gâtine lancent une enquête téléphonique sur les pratiques de compostage dans le cadre d'une étude commune sur le tri des biodéchets.

Le tri à la source des biodéchets, déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables, sera obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

A partir du lundi 21 mars, le cabinet d'étude TMO va contacter par téléphone les habitants du territoire pour connaître leur pratique du compostage.

L'enquête doit permettre de réaliser un portrait de la pratique du compostage sur le territoire. Les résultats seront intégrés à l'étude sur les biodéchets.

Question, renseignements : contacter le service déchets au 05 49 94 90 13